



Calcul des droits du dif lors d'un licenciement

Par **Gigi24**, le **22/07/2010** à **20:44**

Bonjour,

J'ai commencé mon préavis le 19/07 pour une fin de contrat au 08/11/2010.

J'ai acquit 120h DIF soit 1098€ ($9.15\text{€} \times 120$).

Hors depuis le 15/02/2010 j'ai commencé une formation de 60h au titre du DIF validé et signé par mon patron à hauteur de 2400€ HT et qui se terminera le 30/09/10.

Mes questions :

- Sachant que ce DIF à été validé et commencé avant le début de mon process de licenciement et préavis, est-ce que je serai s redevable de la différence ($2400\text{€} - 1098\text{€}$)?
- Est-ce je peux demander de me faire payer lors du solde de tout compte mes 60 heures restantes ($120 - 60$) ?

Merci pour vos réponses futurs que vous pourrez m'apporter